

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 2

Artikel: Une petite ville va surgir près de Lucerne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une petite ville va surgir près de Lucerne

37

Le célèbre architecte finlandais Alvar Aalto – qui est professeur honoraire de l'EPF – va jeter les plans d'un grand centre d'achat à Lucerne, dans un nouveau quartier. Le plan d'aménagement de cette zone est déjà exceptionnel pour la Suisse: 4000 personnes doivent vivre dans un parc, car *le caractère de l'ancienne propriété patricienne de «Schönbühl» doit être conservé*. Il faut donc y intégrer les réalisations modernes.

Pour la première fois dans l'histoire de la construction en Suisse, un projet du professeur d'architecture et d'urbanisme d'Helsinki viendra sur la table d'un service cantonal: ce qui ne fut pas donné à notre compatriote Le Corbusier est offert à Alvar Aalto. Appelé à la demande d'une vieille famille patricienne lucernoise, il a été chargé de faire les plans *d'une construction de 13 étages*, qui sera à la fois un immeuble commercial et locatif comme aussi la masse dominante d'un nouveau quartier d'habitation et d'un centre d'achat. La réalisation de cet ensemble sera progressive et il comprendra des immeubles locatifs de 2 à 7 étages placés dans la verdure. *Au total, plus de 1000 appartements* et plus de 4000 habitants, soit la population d'un gros village.

Les lignes générales de cette colonie ont d'ailleurs été fixées par le propriétaire de cette campagne, qui doit garder son caractère noble au bord du lac. Cela doit être un quartier modèle, une attraction de plus pour Lucerne, et un exemple. Bien que près des deux tiers des 19 hectares

de verdure doivent être «construits», les bâtiments doivent, eux, s'adapter au paysage et s'intégrer dans la verdure. On renoncera donc au rassemblement des immeubles massifs, comme on le voit trop souvent.

La rive du lac restera une zone verte. En fait, la densité d'habitation diminuera au fur et à mesure qu'on descendra vers le lac, et cette zone se terminera par quelques petites villas basses. D'autre part, un rideau d'arbres protégera la rive des habitants, et vice versa.

Ainsi, les habitants de ce quartier auront le plaisir *de vivre dans un parc magnifique et à l'heure de la ville*. Quant à la rive du lac, elle sera ouverte à tous. C'était là une des conditions posées par le Conseil communal pour accorder son autorisation à ce projet. D'ailleurs, les habitants de Schönbühl disposeront d'une *plage privée*.

Mais une cité de 4000 habitants doit être pourvue de l'intendance. Les architectes ont donc décidé de réunir tous les services et les magasins sous un seul toit. Ce centre d'achat doit être prêt à fonctionner à la fin de l'an prochain. On n'y trouvera pas seulement une rue commerçante, avec tout ce que l'on peut désirer, de la boutique au magasin à rayons multiples; il y aura encore, à côté des places de stationnement, des restaurants et des bars, des places de jeux pour adultes et pour enfants.

La construction dominante du quartier sera cette masse verticale de treize étages dont la réalisation est confiée à Alvar Aalto, tandis que l'aménagement intérieur est confié au professeur Alfred Roth, un ami du grand bâtisseur finnois.

«Journal de la Construction de la Suisse romande.»

insuffisante. Et cela alors qu'il s'agit pour nous de développer notre instrument politique et juridique aux besoins de la société moderne afin d'assurer les valeurs fondamentales de la Confédération. «Nous sommes confrontés à ce problème, déclarait M. K. Kim, conseiller d'Etat d'Argovie, lors de la journée de l'aménagement du territoire à l'Exposition nationale, comme peut-être aucune génération avant nous. Nos principes politiques, ajoutait-il, doivent être adaptés. Dans la deuxième partie du XX^e siècle, ils ne peuvent rester les mêmes qu'au XIX^e siècle. Ne considérons pas notre structure politique comme un monument historique.» Ce qui n'empêche pas que l'aménagement du territoire doit être subordonné aux principes de notre Etat, que sont la structure fédérative, l'autonomie communale, la propriété privée, les libertés civiles et économiques du citoyen.

Aspan.